

A large version of the amoéba logo graphic, consisting of three overlapping curved segments in blue, dark green, and light green, forming a partial circle on the right side of the page.

amoéba

Fight pathogens
Respect nature

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 356 646,68 EUROS
SIEGE SOCIAL : 38 AVENUE DES FRERES MONTGOLFIER – 69680 CHASSIEU

523 877 215 RCS LYON

—
RAPPORT SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2021

SOMMAIRE

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL.....	3
2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2021	4
3. COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2021	12
4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES	44

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

1.1 Responsable du rapport semestriel

Monsieur Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'Amoéba.

1.2 Attestation de la personne responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice».

Chassieu, le 30 septembre 2021,

Monsieur Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'Amoéba.

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2021

2.1 Faits marquants du 1er semestre 2021

- **Poursuite du développement de l'application biocontrôle**
 - Communiqué de presse du 6 avril 2021 : Amoéba lance une nouvelle campagne massive d'essais au champ.
- **Suivi des dossiers règlementaires de demande de commercialisation de l'application biocide**
 - Communiqué de presse du 6 avril 2021 : Amoéba soumet la demande d'autorisation de son produit biocide aux Etats Unis
 - Communiqué de presse du 5 juillet 2021 : Amoéba annonce le report de la conclusion d'évaluation par Malte du dossier substance active biocide en Europe.
- **Financement de la société**
 - Communiqué de presse du 7 avril 2021 : Amoéba annonce l'émission de la première tranche de 60 obligations convertibles en actions dans le cadre de son nouveau financement obligataire avec programme d'intéressement conclu avec Nice & Green.
- **Gouvernance**
 - Communiqué de presse du 24 juin 2021 : Amoéba annonce la nomination à titre provisoire de Monsieur Philippe Dujardin en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration.

2.2 Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les comptes au 30 juin 2021

Impact de la crise sanitaire Covid 19 sur le développement de la Société

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que ses activités n'ont pas été significativement impactées par la crise sanitaire.

La production de substance active nécessaire pour réaliser les tests au champ a pu continuer dans des conditions normales d'exploitation. La crise sanitaire n'a pas eu d'impacts sur la préparation et le suivi des dossiers règlementaires en cours. La Société a eu au recours au mécanisme d'activité partielle de manière limitée et n'a pas sollicité de PGE.

La Société ne commercialise pas ses produits, et ne reconnaît pas, à ce jour, de chiffre d'affaires significatif. La crise du Covid-19 a donc eu peu d'impact sur son compte de résultat.

2.3 Préparation des comptes semestriels

2.2.1. Activité du semestre

Un premier semestre principalement marqué par la poursuite du développement de l'application biocontrôle pour la protection des plantes et le suivi des dossiers réglementaires de commercialisation

Au cours du premier semestre 2021, Amoéba s'est concentrée sur les axes principaux suivants :

1. Poursuite du développement de l'application biocontrôle et lancement d'une nouvelle campagne massive d'essais au champ pour 2021 :

Amoéba a annoncé qu'elle étendait ses collaborations avec ses partenaires (PHILAGRO et STÄHLER) et d'autres acteurs majeurs du secteur de la protection des plantes (BASF – BAYER – EVERGREEN GARDEN CARE – GOWAN – KWIZDA) pour lancer une nouvelle campagne d'essais au champ qui se dérouleront dans différents pays et viseront un large spectre de cultures (dont la vigne, les céréales et les cultures maraichères).

Avec les essais réalisés en propre par AMOÉBA, plus de 200 essais au total sont programmés dans le monde (Europe, Amériques, Asie) en 2021. Cette très large campagne permettra :

- (i) d'approfondir les connaissances sur la substance active,
- (ii) de comparer plusieurs formulations,
- (iii) d'élargir la connaissance du spectre d'activité,
- (iv) de générer, en Europe, des résultats pour alimenter les futurs dossiers de demande de mise en marché des produits formulés de biocontrôle.

2. Suivi des demandes d'autorisation de commercialisation des application biocide et biocontrôle

o Application biocide :

- Etats Unis :

La Société a déposé une nouvelle demande d'approbation de la substance active biocide auprès de l'Agence américaine de protection de l'Environnement, l'U.S.EPA (U.S Environmental Protection Agency)

Amoéba envisage ainsi une commercialisation de son produit biocide aux Etats-Unis à partir du second semestre 2022, sous réserve d'une décision positive de l'U.S. EPA.

- Europe :

La demande d'approbation de la substance active, soumise en 2019 (voir Communiqué de Presse du 12 août 2019) est en cours d'évaluation par l'autorité maltaise. Amoéba considère que le rapport d'évaluation de l'autorité maltaise pourrait être disponible fin 2021.

- Canada :

Le dossier de demande d'homologation de la substance active et des produits biocides la contenant, soumis en 2019 (voir Communiqué de Presse du 1er février 2019) est en cours d'évaluation. L'extension de la durée d'évaluation (initialement estimée à 24

mois) est due à une demande d'informations complémentaires de l'agence canadienne à laquelle la Société a répondu. Amoéba estime que la décision de l'agence canadienne pourrait intervenir avant la fin de l'année 2021.

○ Application biocontrôle :

- Europe :

La demande d'approbation de la substance active, soumise en 2020 (voir Communiqué de Presse du 29 mai 2020) est en cours d'évaluation par l'autorité autrichienne. Amoéba considère que le rapport d'évaluation de l'autorité autrichienne pourrait être disponible fin 2021.

- Etats-Unis :

Le dossier de demande d'homologation de la substance active et des produits la contenant, soumis en 2020 (voir Communiqué de Presse du 1er octobre 2020) est en cours d'évaluation. La décision de l'agence américaine devrait intervenir courant 2022.

- Brésil :

Un permis d'expérimentation a été obtenu en février 2021, permettant à la Société d'initier des essais au champ sur le soja, le caféier et le bananier. De tels essais sur le territoire brésilien sont requis pour un dossier de demande d'approbation.

3. Financements obligataires

○ Financement obligataire 2019 :

Amoéba a procédé à l'émission des dixième, onzième et douzième tranche de 26 obligations convertibles en actions chacune dans le cadre de son financement obligataire avec programme d'intéressement conclu avec Nice & Green S.A.

Cette émission s'inscrit dans le cadre du contrat d'émission conclu avec Nice & Green S.A. le 17 décembre 2019 et d'un avenant n°1 au dit contrat conclu le 9 mars 2020, en vue de la mise en place d'un financement obligataire avec programme d'intéressement par émission de 312 OCA d'une valeur nominale de 20.000 euros chacune, représentant un montant nominal total d'emprunt obligataire de 6.240.000 euros. Cette opération de financement a ainsi conduit à la création de 3.418.666 actions nouvelles du 6 avril 2020 au 4 mars 2021.

○ Financement obligataire 2020 :

Amoéba a procédé à l'émission de la 1ère tranche d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») de son nouveau financement obligataire avec programme d'intéressement, à savoir 60 OCA numérotées de 1 à 60 intégralement émises au profit de Nice & Green S.A. Cette émission s'inscrit dans le cadre du contrat d'émission conclu avec Nice & Green S.A. le 16 décembre 2020, en vue de la mise en place d'un financement obligataire avec programme d'intéressement par émission de 480 OCA d'une valeur nominale de 50.000 euros chacune, représentant un montant nominal total d'emprunt obligataire de 24.000.000 d'euros (le « Contrat d'Emission »).

Comme prévu par le Contrat d'Emission, ces OCA ont été entièrement souscrites à un prix égal à 96% de leur valeur nominale, représentant une première tranche d'OCA d'un montant net total de 2.880.000 euros.

Au 30 juin 2021, 60 obligations (issues de la Tranche 1) ont été émises et 20 ont été totalement converties représentant la création de 539.864 actions ordinaires nouvelles.

A la date du présent rapport, la seconde tranche des OCA a été émise, soit un total de 60 OCA complémentaires.

A chaque émission d'obligations, la Société informe les actionnaires de l'impact dilutif de l'opération dans le communiqué de presse publié à cette occasion.

4. Evolution de la composition du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe Dujardin a été nommé à titre provisoire en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Pascal Reber, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et ce, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2.2.2. Résultats

Le résultat opérationnel s'établit au 30 juin 2021 à - 2 884 K€ contre -2 990 K€ au 1^{er} semestre 2020. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée au cours des périodes présentées.

- La société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Les frais de déploiement industriel restent stables par rapport à l'année précédente.
- Les dépenses de Recherche et Développement nettes de subventions s'établissent à 819 K€, contre 950 K€ au premier semestre 2020.
- Les frais de marketing et ventes sont en ligne avec l'année précédente (112 K€ au 30 juin 2021 contre 92 K€ au 30 juin 2020).
- Les frais généraux et administratifs restent constants au 30 juin 2021 à 1 567 K€, soit + 28 K€ par rapport à l'année précédente.
- Le résultat financier comprend principalement des charges d'intérêts liés aux emprunts bancaires pour -1 434 K€ et des variations de juste valeur sur les dérivés financiers pour 154 K€.

Le résultat net semestriel ressort ainsi à -4 169 K€.

2.2.3. Trésorerie

La trésorerie de la Société au 30 juin 2021 s'élève à 6 692 K€ contre 4 974 K€ au 31 décembre 2020.

La hausse de la trésorerie s'explique par :

- des flux de trésorerie d'exploitation de -2 401 K€ ;
- des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements de -44 K€ ;
- des flux de trésorerie liés aux opérations de financement de 4 161 K€, composés principalement de l'émission d'un emprunt obligataire pour 4 378 K€ sur le premier semestre 2021.

La Société n'a pas eu recours à un PGE.

Au 30 juin 2021, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1,1 M€ contre 2,0 M€ au 31 décembre 2020.

L'endettement financier de la Société s'élève à 11,6 M€. Il est principalement constitué du prêt BEI (5 M€) et des intérêts capitalisés (4 M€), de l'emprunt OCAPI (2M€) et des dettes liées aux obligations locatives (0,6 M€).

A la date d'arrêté des comptes semestriels, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

Les comptes semestriels clos au 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation au vu des prévisions d'activité et de trésorerie.

2.2.4 Impact de la crise sanitaire Covid 19 sur le développement de la Société

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que ses activités n'ont pas été significativement impactées par la crise sanitaire.

La production de substance active, nécessaire pour réaliser les tests au champ, a pu continuer dans des conditions normales d'exploitation. La crise sanitaire n'a pas eu d'impacts sur la préparation et le suivi des dossiers réglementaires en cours. La Société a eu au recours au mécanisme d'activité partielle de manière limitée et n'a pas sollicité de PGE.

Pour rappel, Amoéba ne commercialise pas ses produits, et ne reconnaît pas, à ce jour, de chiffre d'affaires significatif. La crise du Covid-19 a donc peu d'impact sur son compte de résultat.

2.4 Evolution et perspectives

Dans le cadre de l'application biocontrôle pour la prévention des maladies des plantes, la société a confirmé l'efficacité de son lysat d'amibe *Willaertia Magna C2c Maky* contre le mildiou de la vigne lors de la troisième campagne de tests aux champs et annoncé des résultats prometteurs sur l'oïdium de la vigne (cf. communiqué de presse du 29 juillet 2021).

Elle a, par ailleurs, annoncé les résultats de la seconde campagne de tests sur céréales et confirmé l'efficacité des formulations de biocontrôle notamment sur la rouille jaune et la septoriose du blé (cf. communiqué de presse du 24 août 2021).

Au niveau de l'application biocide, la société a reçu un ultime jeu de questions de la part de l'Autorité maltaise devant évaluer le dossier substance active (cf. communiqué de presse du 5 juillet 2021).

Considérant le temps nécessaire pour finaliser le dossier de réponse, ainsi que le délai pour l'évaluation de ce dernier par l'Autorité maltaise, celle-ci s'est engagée à finaliser le rapport d'évaluation au cours du 4ème trimestre 2021.

Par ailleurs, la Société a décidé de mettre à profit cette nouvelle série de questions pour enrichir son dossier en soumettant également les résultats d'une étude laboratoire en cours de finalisation, basée sur la norme européenne EN 13623, et qui démontre un abattement de plus de 99% du taux de légionnelles en 96 heures. Cette étude étoffe les données d'efficacité déjà soumises, renforçant la démonstration de l'efficacité de la substance active en injection continue.

La Société a démarré la restructuration de son endettement en effectuant au cours du mois de juillet 2021 un paiement anticipé du prêt BEI de 3 192 K€ (composé d'un remboursement du capital pour 1 750 K€ et d'intérêts pour 1 442 K€) soit 35% des sommes dues. Ce paiement ne remet pas en cause l'échéance initiale des sommes restantes en novembre 2022.

A la date d'arrêté des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois. Les comptes clos au 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration selon le principe de continuité d'exploitation au vu des prévisions d'activité et de trésorerie.

2.5 Evènements survenus depuis la clôture du semestre

- **Communiqué de presse du 5 juillet 2021** : Amoéba annonce un report de la conclusion d'évaluation par Malte du dossier substance active biocide.
- **Communiqué de presse du 6 juillet 2021** : Amoéba annonce l'émission de la seconde tranche de 60 obligations convertibles en actions dans le cadre de son nouveau financement obligataire avec programme d'intéressement conclu avec Nice & Green.
- **Communiqué de presse du 29 juillet 2021** : Amoéba annonce des résultats prometteurs de l'application biocontrôle/vigne dans une très forte année à mildiou.
- La Société a démarré la restructuration de son endettement en effectuant au cours du mois de juillet 2021 un paiement anticipé du prêt BEI de 3 192 K€ (composé d'un remboursement du capital pour 1 750 K€ et d'intérêts pour 1 442 K€) soit 35% des sommes dues. Ce paiement ne remet pas en cause l'échéance initiale des sommes restantes en novembre 2022.
- **Communiqué de presse du 24 août 2021** : après les premiers essais au champ concluants de 2020 (voir communiqué de presse du 22 juillet 2020), Amoéba a réalisé en 2021 une seconde campagne d'essais agronomiques en Europe contre les maladies des céréales. Une quinzaine d'essais ont été mis en place dans 3 pays (France, Italie, Allemagne.)
Les principales maladies visées étaient :
 - sur le blé : la rouille jaune, la septoriose et la fusariose des épis.
 - sur l'orge: la rhynchosporiose.

Les résultats de cette année confirment l'efficacité des formulations de biocontrôle d'Amoéba contre les principales maladies des céréales, le plus grand marché fongicide d'Europe. Leur niveau de performance évalué à ce stade contre, en particulier, la rouille jaune, mais aussi la septoriose du blé est tel qu'il serait possible de remplacer en partie les fongicides conventionnels au premier traitement, en combinaison avec des variétés moyennement sensibles.

2.6 Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.6.1 Facteurs de risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les risques relatifs à la Société sont précisés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement Universel de la Société enregistré par l'AMF le 12 avril 2021 sous le numéro D.21-0289. Le niveau des risques n'a pas évolué au cours du semestre depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel précité.

Amoéba confirme toutefois que de fortes incertitudes subsistent à la date de publication de ce rapport quant à l'évolution de la crise sanitaire et, par conséquent, sur l'évolution des activités du groupe. Cette crise sanitaire pourrait éventuellement engendrer des dégradations des conditions de tests des produits développés ou des retards dans l'étude des dossiers réglementaires par les autorités concernées.

2.6.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 17 « Transactions avec des parties liées » du Document d'Enregistrement Universel enregistré par l'AMF le 12 avril 2021 sous le numéro D.21-0289. Durant les six premiers mois de l'exercice en cours, aucune transaction entre parties liées ayant influencé significativement la situation financière ou les résultats de la Société n'est intervenue. Par ailleurs, aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier Document d'Enregistrement Universel de la Société pouvant influencer significativement la situation financière ou les résultats de la Société n'est intervenue durant les six premiers mois de l'exercice en cours (cf. note 24 des états financiers intermédiaires présents dans ce rapport semestriel).

Etat de la situation financière

AMOÉBA Etat de la situation financière	Notes	30/06/2021 €	31/12/2020 €
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	2 483 331	2 489 233
Immobilisations corporelles	4	2 595 713	2 794 639
Droits d'utilisation liées aux contrats de location	5	1 302 035	1 507 245
Autres actifs financiers non courants (*)	6	73 535	89 265
Total actifs non courants		6 454 614	6 880 382
Stocks	7	142 231	101 792
Clients et comptes rattachés	8	9 532	6 016
Dérivé actif	8	235 000	235 000
Autres créances et actifs courants (*)	8	775 409	901 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	6 692 332	4 974 620
Total actifs courants		7 854 504	6 218 918
Total Actif		14 309 118	13 099 300
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	11	356 647	327 355
Primes d'émission	11	43 376 722	40 623 478
Réserves	11	(38 421 271)	(30 758 240)
Résultat	11	(4 168 905)	(8 157 110)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère		1 143 193	2 035 483
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Total des capitaux propres		1 143 193	2 035 483
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	14	45 828	58 301
Dettes financières non courantes	13	8 667 970	7 758 679
Dettes financières sur obligation locatives non courantes	13.5	380 011	470 388
Dérivés passifs	13.1	383 554	681 248
Passifs non courants		9 477 363	8 968 616
Passifs courants			
Dettes financières courantes	13	2 321 131	159 862
Dettes financières sur obligation locatives courantes	13.5	232 612	225 814
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.1	743 158	1 124 368
Dettes fiscales et sociales	16.2	344 667	578 595
Autres créditeurs et dettes diverses	16.2	46 994	6 562
Passifs courants		3 688 563	2 095 202
Total Passif		14 309 119	13 099 300

(*) évalué au coût amorti

Compte de résultat

AMOÉBA	Notes	30/06/2021	30/06/2020
Compte de résultat consolidé		€	€
Chiffre d'affaires	18	-	-
Subventions	19.2	322 607	284 936
Frais de déploiement industriel	19.1	(385 941)	(409 369)
Frais de recherche et développement	19.2	(1 141 411)	(1 235 452)
Frais généraux et administratifs	19.4	(1 566 506)	(1 538 494)
Marketing et Ventes	19.3	(112 255)	(91 689)
Résultat opérationnel courant		(2 883 506)	(2 990 068)
Autres Produits et charges	20	-	-
Résultat opérationnel		-	-
Coût de l'endettement net	22	(1 434 407)	(805 719)
Autres produits et charges opérationnels	22	149 007	(107 317)
Résultat avant impôts		(4 168 905)	(3 903 105)
Résultat net		(4 168 905)	(3 903 105)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(4 168 905)</i>	<i>(3 903 105)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat par action	Notes	30/06/2021	30/06/2020
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour résultat de base		16 367 771	13 984 686
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour résultat dilué		17 438 010	14 247 019
Résultat de base par action (€/action)	24	(0,25)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)	24	(0,25)	(0,28)

Etat du Résultat Global

AMOÉBA - IFRS Etat du Résultat Global	Notes	30/06/2021 €	30/06/2020 €
Perte de l'exercice		(4 168 905)	(3 903 105)
Ecarts actuariels sur les engagements de retraite (non recyclables)	15	22 142	6 803
Ecarts de conversion		100 320	7 993
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)*		122 462	14 796
Résultat Global		(4 046 443)	(3 888 309)
<small>*pas d'effet d'impôt sur les éléments recyclables compte tenu des déficits fiscaux reportables</small>			
<i>Part du Groupe</i>		(4 046 443)	(3 888 309)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		-	-

Variation des capitaux propres

AMOÉBA Variation des capitaux propres consolidés	Capital Nombre d'actions	Capital €	Primes liées au capital €	Réserves et résultat €	Ecart de conversion €	Ecart actuariels €	Capitaux propres, part du Groupe €	Total des capitaux propres €
Au 31 décembre 2019	12 473 422	249 468	35 074 462	(31 080 482)	(45 316)	49 718	4 247 850	4 247 850
Résultat net 30 juin 2020				(3 903 105)			(3 903 105)	(3 903 105)
Autres éléments du résultat global					7 993	6 803	14 796	14 796
Résultat global				(3 903 105)	7 993	6 803	(3 888 310)	(3 888 310)
Emission d'actions nouvelles (Conversion d'OCA) (cf. note 13)	2 424 968	48 500	2 157 976				2 203 476	2 206 476
Paievements en actions (cf. note 12)				85 009			85 009	85 009
Exercice d'AGA, de BSA et BSPCE							-	-
Actions propres issues du contrat de liquidités				23 938			23 938	23 938
Au 30 juin 2020	14 898 400	297 968	37 232 438	(34 874 640)	(37 324)	56 521	2 674 963	2 674 963
Au 31 décembre 2020	16 367 761	327 355	40 623 479	(38 922 350)	(32 645)	39 644	2 035 484	2 035 484
Résultat net 30 juin 2021	-	-	-	(4 168 905)	-	-	(4 168 905)	(4 168 905)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	100 320	22 142	122 462	122 462
Résultat global	-	-	-	(4 168 905)	100 320	22 142	(4 046 443)	(4 046 443)
Emission d'actions nouvelles (Conversion d'OCA) (cf. note 13)	1 174 573	29 292	2 753 243	-	-	-	2 782 535	2 782 535
Paievements en actions (cf. note 12)	-	-	-	387 350	-	-	387 350	387 350
Attribution définitive d'AGA	290 000	-	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA et BSPCE	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres issues du contrat de liquidités	-	-	-	(15 731)	-	-	(15 731)	(15 731)
Au 30 juin 2021	17 832 334	356 647	43 376 722	(42 719 635)	67 675	61 786	1 143 195	1 143 195

Tableau des flux de trésorerie

AMOÉBA - IFRS	Notes	30/06/2021	30/06/2020
Tableau des flux de trésorerie		€	€
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net		(4 168 905)	(3 903 105)
(-) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	3	(5 902)	(11 053)
(-) Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	4	(261 257)	(266 816)
(-) Elimination des amortissements des actifs liés aux droits d'utilisations	5	(230 814)	(299 303)
(-) Dotations nettes des reprises de provisions	14	(9 669)	(5 934)
(+) Variation de juste valeur du dérivé de l'emprunt BEI		297 694	-
(-) Dépréciation du dérivé actif	13	(143 360)	(87 360)
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	12	(387 350)	(85 009)
(-) Intérêts financiers bruts		(1 434 407)	(805 659)
(-) Autres		(86 658)	(5 212)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		(1 907 181)	(2 336 758)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	17	(493 854)	721 447
Flux de trésorerie générés par l'exploitation		(2 401 035)	(1 615 311)
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(59 332)	(39 581)
Autres flux d'investissements	6	15 730	283
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(43 602)	(39 298)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Intérêts financiers bruts décaissés		(18 466)	-
Encaissement du dérivé actif (contrat d'intéressement OCAPI)	13	-	105 198
Remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées	13	(85 493)	(78 442)
Remboursements de dettes liées aux obligations locatives (capital et intérêts)	13	(112 194)	(273 891)
Emission d'emprunt obligataire convertible en actions	13	4 377 600	1 497 600
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		4 161 447	1 250 465
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		1 716 809	(404 144)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture net		4 974 118	4 760 535
Incidences des variations des cours de devises		749	(384)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture net		6 691 676	4 356 008
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		1 716 809	(404 144)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	9	6 692 332	4 356 199
Concours bancaires courants		(655)	(191)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture net (y compris concours bancaires courants)		6 691 676	4 356 008

Analyse détaillée de la variation du besoin de fonds de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	30/06/2021	30/06/2020
Autres actifs non courants		-
Stocks (net des dépréciations de stocks)	(40 439)	14 439
Créances clients nets et autres actifs liés aux contrats clients	(3 516)	2 012
Autres créances	125 823	397 787
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(382 226)	187 514
Dettes fiscales et sociales	(233 928)	79 758
Autres créditeurs et dettes diverses C/NC	40 432	45 938
Total des variations	(493 854)	721 447

Notes aux comptes semestriels résumés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Table des matières

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs	19
1.1 Information relative à la Société et à son activité	19
1.2 Evènements marquants	19
1.3 Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les comptes au 30 juin 2021.....	20
1.4 Evènements postérieurs à la clôture.....	20
Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables	21
2.1 Principe d'établissement des comptes	21
2.1.1 Principe de préparation des états financiers	21
2.1.2 Méthodes comptables.....	21
2.2 Utilisation de jugements et d'estimations.....	22
Note 3 : Immobilisations incorporelles	24
Note 4 : Immobilisations corporelles	25
Note 5 : Droits d'utilisation	26
Note 6 : Autres actifs financiers non courants	26
Note 7 : Stocks	27
Note 8 : Créances clients et autres Créances	27
Note 8.1 : Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients.....	27
Note 8.2 : Autres créances	27
Note 9 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie	28
Note 10 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat	28
Note 11 : Capital	29
Note 12 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise	30
Note 13 : Emprunts et dettes financières (y compris dettes liées aux obligations locatives)	31
13.1 Dettes auprès d'établissements de crédit	33
13.2 Avances remboursables et subventions	33
13.3 Autres dettes financières.....	34

13.4	<i>Emprunts obligataires</i>	35
13.5	<i>Dettes sur obligations locatives</i>	36
Note 14 : Engagements envers le personnel		36
Note 15 : Provisions		37
Note 16 : Fournisseurs et autres passifs courants		37
16.1.	<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	37
16.2	<i>Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants</i>	37
Note 17 : Analyse de la variation du BFR		38
Note 18 : Chiffre d'affaires		38
Note 19 : Détails des charges et produits par fonction		38
19.1	<i>Frais de déploiement industriel</i>	38
19.2	<i>Recherche et Développement</i>	39
19.3	<i>Marketing et ventes</i>	39
19.4	<i>Frais généraux et administratifs</i>	39
Note 20 : Produits et charges non opérationnels non courants		40
Note 21 : Masse salariale		40
Note 22 : Produits et charges financiers, nets		40
Note 23 : Impôts sur les bénéfices		40
Note 24 : Résultat par action		40
Note 25 : Parties liées		41
Note 26 : Information sectorielle		41
Note 27 : Engagements hors bilan		41
Note 28 : Informations sur les risques		41

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

Les états financiers résumés du groupe AMOEBA établis selon les normes IFRS pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 30 septembre 2021 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en 2010, la Société AMOEBA (Société anonyme de droit français) a pour activité le développement, la fabrication et la commercialisation de produits biologiques de rupture et de services pour gérer le traitement des bactéries et amibes dans l'eau.

Adresse du siège social :

38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 523 877 215

La Société AMOEBA et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

1.2 Evènements marquants

Arrêté semestriel du 30 juin 2021

- **Poursuite du développement de l'application biocontrôle**
 - Communiqué de presse du 6 avril 2021 : Amoéba lance une nouvelle campagne massive d'essais au champ.
- **Suivi des dossiers réglementaires de demande de commercialisation de l'application biocide**
 - Communiqué de presse du 6 avril 2021 : Amoéba soumet la demande d'autorisation de son produit biocide aux Etats Unis
 - Communiqué de presse du 5 juillet 2021 : Amoéba annonce le report de la conclusion d'évaluation par Malte du dossier substance active biocide en Europe.
- **Financement de la société**
 - Communiqué de presse du 7 avril 2021 : Amoéba annonce l'émission de la première tranche de 60 obligations convertibles en actions dans le cadre de son nouveau financement obligataire avec programme d'intéressement conclu avec Nice & Green.
- **Gouvernance**
 - Communiqué de presse du 24 juin 2021 : Amoéba annonce la nomination à titre provisoire de Monsieur Philippe Dujardin en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration.

1.3 Impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les comptes au 30 juin 2021

A la date du présent rapport semestriel, la Société considère que ses activités n'ont pas été significativement impactées par la crise sanitaire.

La production de substance active nécessaire pour réaliser les tests au champ a pu continuer dans des conditions normales d'exploitation. La crise sanitaire n'a pas eu d'impacts sur la préparation et le suivi des dossiers réglementaires en cours. La Société a eu au recours au mécanisme d'activité partielle de manière limitée et n'a pas sollicité de PGE.

La Société ne commercialise pas ses produits, et ne reconnaît pas, à ce jour, de chiffre d'affaires significatif, la crise du Covid-19 a donc peu d'impact sur son compte de résultat.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

- **Communiqué de presse du 5 juillet 2021** : Amoéba annonce un report de la conclusion d'évaluation par Malte du dossier substance active biocide
- **Communiqué de presse du 6 juillet 2021** : Amoéba annonce l'émission de la seconde tranche de 60 obligations convertibles en actions dans le cadre de son nouveau financement obligataire avec programme d'intéressement conclu avec Nice & Green.
- **Communiqué de presse du 29 juillet 2021** : Amoéba annonce des résultats prometteurs de l'application biocontrôle/vigne dans une très forte année à mildiou.
- **Remboursement partiel de l'emprunt BEI** : La Société a démarré la restructuration de son endettement en effectuant au cours du mois de juillet 2021 un paiement anticipé du prêt BEI de 3 192 K€ (composé d'un remboursement du capital pour 1 750 K€ et d'intérêts pour 1 442 K€) soit 35% des sommes dues. Ce paiement ne remet pas en cause l'échéance initiale des sommes restantes en novembre 2022.
- **Communiqué de presse du 24 août 2021** : Amoéba annonce qu'une 2^{ème} campagne d'essais sur les céréales confirme le potentiel de son produit de biocontrôle. Les résultats confirment ainsi l'efficacité des formulations de biocontrôle d'Amoéba contre les principales maladies des céréales, le plus grand marché fongicide d'Europe.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le Conseil d'administration le 30 septembre 2021, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2020 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr) comprend les normes et amendements (IAS et IFRS) et interprétations (IFRS-IC)

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après.

2.1.1 Principe de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture conjointement avec les états financiers de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2020 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.1.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2021 :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 4, IFRS 7 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêts de référence – Phase 2 ; publiés par l'IASB le 27 août 2020, dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2021.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Ces nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers : Classification des passifs en courants ou non courants et Classification des passifs en courants ou non courants – report de la date d'entrée en vigueur, publiés par l'IASB le 23 janvier 2020 et le 15 juillet 2020 respectivement, dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2023 ;
- Amendements à IFRS 3 Regroupement d'entreprises, IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, Cycles des améliorations annuelles des IFRS 2018-2020 publiés par l'IASB le 14 mai 2020, dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

La Société n'anticipe pas d'impact significatif de ces normes, amendements de normes et interprétations sur ses états financiers à la date d'adoption.

Périmètre

A la date de publication de ces états financiers, la société détient à 100% deux filiales : Amoéba US Corp.(USA) et Entreprise Amoéba Canada Inc. (CANADA). A compter du 1^{er} janvier 2020, il a été considéré la filiale canadienne en tant qu'investissement net long terme conformément à IAS 21.

Impact de la saisonnalité

L'activité de la société, étant encore essentiellement de la recherche et du développement pendant ce premier semestre, elle n'a pas été soumise à des variations saisonnières.

Continuité d'exploitation

Les comptes clos au 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration selon le principe de continuité d'exploitation au vu des prévisions d'activité et de trésorerie.

A la date d'arrêté des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois, la Société estimant pouvoir faire face à ses engagements pris.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations

Rapport semestriel – 30 juin 2021

peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. La crise du COVID-19 n'a pas augmenté les incertitudes à ce jour.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2020.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2020 a été appliqué sur les mêmes bases au 30 juin 2021. (cf note 3 pour plus de détail)

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Frais de développement	Autres	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	3 415 898	194 495	3 610 393
Variation des cours de change	-	84	84
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	3 415 898	194 579	3 610 477

AMORTISSEMENTS/DEPRECIATION

Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	933 000	188 159	1 121 159
Augmentation	-	5 902	5 902
Variation des cours de change	-	84	84
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	933 000	194 147	1 127 146

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2020	2 482 898	6 335	2 489 233
Au 30 juin 2021	2 482 898	433	2 483 331

La société revoit lors de chaque clôture l'ensemble des 6 critères de la norme IAS 38 permettant de maintenir à l'actif les frais de développement. Cette analyse n'a pas conduit à activer d'autres frais liés à de nouveaux projets. Aucun frais de développement relatif aux projets figurant à l'actif n'a été activé sur le premier semestre 2021 puisque la société engage à ce jour des dépenses liées à l'approbation réglementaire de sa substance et que ces frais constituent donc des dépenses administratives constatées en charges.

L'impact de la crise COVID, n'a pas mis en évidence d'indice de perte de valeur susceptible d'affecter les prévisions établies en 2020, dans le contexte où il n'existait pas d'indices de valeur au 30 juin 2021, ni de scénarii raisonnablement probables identifié dans le cadre des tests de sensibilité, susceptibles de conduire à des dépréciations.

Par conséquent il n'a pas été constaté de dépréciation complémentaire par rapport à celle déjà présente au 31 décembre 2020, soit 933 k€, ni à reprendre la provision.

En effet, comme indiqué précédemment, la crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas conduit la direction à remettre en cause les projections d'activité à moyen-long terme, la société a poursuivi ses démarches réglementaires conformément au calendrier prévu.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Installations techniques	Installation & Agencements	Matériel informatique	Ligne de production	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	1 205 039	429 897	923 533	2 923 772	5 482 241
Acquisition	41 326	-	18 006	-	59 332
Cession / Mise au rebut	-	-	-	-	-
Reclassements en droit d'utilisation	2 999	-	-	-	2 999
Var. des cours de change	28 079	-	400	-	28 479
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	1 277 444	429 897	941 939	2 923 772	5 573 051

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	916 025	379 718	230 123	1 161 737	2 687 602
Augmentation	47 559	-	12 034	201 664	261 257
Cession / Mise au rebut	-	-	-	-	-
Var. des cours de change	28 079	400	-	-	28 479
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	991 663	380 117	242 157	1 363 401	2 977 337

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2020	289 015	50 179	701 245	1 754 201	2 794 639
Au 30 juin 2021	285 781	49 780	699 782	1 560 371	2 595 713

Un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2020 (cf. note 3) et mis à jour au 30 juin 2021, sans impact sur la situation financière de la société.

Note 5 : Droits d'utilisation

Le tableau ci-après détaille l'application de la norme IFRS 16 et la comptabilisation à l'actif des droits d'utilisation :

VALEURS BRUTES DES DROITS D'UTILISATION (Montants en euros)	Installations techniques	Ligne de production	Baux commerciaux	Matériel de bureau	Matériel de transport	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	98 672	2 056 088	1 032 305	8 022	15 872	3 210 959
Acquisition	-	-	519	-	27 980	28 499
Cession	(45 615)	(2 999)	-	(4 531)	(15 914)	(69 060)
Variation des cours de change	-	-	-	216	-	(2 783)
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	53 057	2 053 089	1 032 824	3 708	27 938	3 710 616

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2020	70 215	1 214 195	397 212	6 221	15 872	1 703 715
Augmentation	-	127 393	97 751	424	5 246	230 814
Diminution	(45 615)	-	-	(4 531)	(15 914)	(66 060)
Variation des cours de change	-	-	-	111	-	111
Etat de la situation financière au 30 juin 2021	24 600	1 341 588	494 963	2 225	5 204	1 868 580

VALEUR NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2020	28 457	841 893	635 093	1 802	-	1 507 245
Au 30 juin 2021	28 457	711 501	537 861	1 482	22 374	1 302 035

Le tableau ci-après reconstitue la charge de loyers globale de la société :

Reconstitution charges de loyer	30/06/2021	30/06/2020
Charges de loyers retraitées selon IFRS 16	126 501	131 162
Charges de loyers non retraitées selon IFRS 16	26 093	34 240
Total des loyers de la période	152 594	165 402

La charge d'intérêts sur les obligations locatives au 30 juin 2021 s'élève à 14 K€ contre 8 K€ au 30 juin 2020.

Note 6 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux pour 54 K€ au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2021 et du solde en espèce du contrat de liquidité mis en place en 2015 (19 K€ au 30 juin 2021 contre 35 K€ au 31 décembre 2020).

Note 7 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Matières premières et consommables	382 107	388 291
Dépréciations des stocks	(239 876)	(286 499)
TOTAL STOCKS NET	142 231	101 792

Le stock est composé de matières premières et consommables entrant dans le processus de production du biocide. La société procède à une revue de ses stocks à chaque clôture et peut être amenée à déprécier les valeurs du stock. La méthode de dépréciation reste identique par rapport au 31 décembre 2020.

Note 8 : Créances clients et autres Créances

Note 8.1 : Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Clients et comptes rattachés	6 032	2 002
Factures à établir	3 500	4 014
Total	9 532	6 016

Il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats clients.

Note 8.2 : Autres créances et Dérivé actif

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Créance fiscale / Crédit d'impôt recherche	295 855	511 459
Taxe sur la valeur ajoutée	256 593	271 424
Fournisseurs – avances et acomptes versés	17 745	-
Fournisseurs – avoirs à recevoir	-	2 568
Charges de personnel	887	1 692
Charges constatées d'avance	204 329	114 348
Total autres créances	775 409	901 490

Les autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes.

Dérivé actif

Le dérivé actif figurant au bilan au 30 juin 2021 correspond à un produit à recevoir pour l'année 2020, comptabilisé dans le cadre du contrat d'intéressement OCAPI, pour un montant de 235 K€, mais non encore encaissé. (Cf note 13.4)

Note 9 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Comptes bancaires	6 692 332	4 974 620
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	6 692 332	4 974 620

Aucun compte bancaire n'est soumis à restriction.

Note 10 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2021 :

(Montants en euros)	30/06/2021		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Niveau selon IFRS 13
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat (1)	Actifs financiers au cout amorti	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	73 535	73 535	-	73 535	-	N/A
Clients et comptes rattachés	9 532	9 532	-	9 532	-	N/A
Autres créances*	18 632	18 632	-	18 632	-	N/A
Dérivé actif	235 000	235 000	235 000	-	-	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 692 332	6 692 332	6 692 332	-	-	1
Total actifs	7 029 031	7 029 031	6 927 332	101 699	-	-
Dettes financières courantes**	2 321 131	2 321 131	-	-	2 321 131	2
Dettes financières non courantes**	8 667 970	8 667 970	-	-	8 667 970	N/A
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 158	743 158	-	-	743 158	N/A
Autre créditeurs et dettes diverses*	46 994	46 994	-	-	46 994	N/A
Total passifs	11 779 254	11 779 254	-	-	11 779 254	-

*autres que les créances et dettes fiscales, et comptes de régularisation actifs et passifs

** y compris les dettes financières aux obligations locatives

(Montants en euros)	31/12/2020		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Niveau selon IFRS 13
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat (1)	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	89 265	89 265	-	89 265	-	N/A
Clients et comptes rattachés	6 016	6 016	-	6 016	-	N/A
Autres créances*	4 260	4 260	-	4 260	-	N/A
Dérivé actif	235 000	235 000	235 000	-	-	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 974 620	4 974 620	4 974 620	-	-	1
Total actifs	5 309 161	5 309 161	5 209 620	99 541	-	-
Dettes financières courantes**	159 862	159 862	-	-	159 862	2
Dettes financières non courantes**	7 758 679	7 758 679	-	-	7 758 679	N/A
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 124 368	1 124 368	-	-	1 124 368	N/A
Autre créditeurs et dettes diverses*	6 562	6 562	-	-	6 562	N/A
Total passifs	9 049 471	9 049 471	-	-	9 049 471	-

*autres que les créances et dettes fiscales, et comptes de régularisation actifs et passifs

** y compris les dettes financières aux obligations locatives

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2021		Impacts compte de résultat au 30 juin 2020	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Actifs				
Actifs en juste valeur par résultat	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-	-	-
Passifs				
Dettes à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-	-
Passifs évalués au coût amorti	(1 434 407)	-	(805 719)	-

Note 11 : Capital

Capital social émis

Le capital social est fixé à la somme de 356 646,68 €. Il est divisé en 17 832 334 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,02 €, après une conversion en actions de 98 obligations sur le premier semestre.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

L'ensemble des mouvements de la période sont décrit dans le tableau de variation de capitaux propres, situés en début d'annexe.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

Note 12 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise

BSPCE

Aucun nouveau plan n'est à constater sur l'exercice clos au 30 juin 2021.

Les plans restants ouverts (BSPCE et BSA) sont les suivants au 30 juin 2021 :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
24 juin 2020	BSA BEI	200 000	-	0	200 000	200 000
Au 30 juin 2021		200 000			200 000	200 000

Actions gratuites

Le Conseil d'administration du 31 janvier 2020 a attribué 290 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2019 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. Au 30 juin 2021, la charge comptabilisée est de 16 K€ sur un total de 200 K€.

Le Conseil d'administration du 27 octobre 2020 a attribué 240 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2019 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. Au 30 juin 2021, la charge comptabilisée est de 319 K€ sur un total de 638 K€.

Le Conseil d'administration du 21 janvier 2021 a attribué 40 000 actions gratuites au management clé de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 20 juin 2019 représentant un maximum de 10% du capital social à la date d'émission. Elles sont définitivement acquises au bout d'un an suivant l'attribution sous condition de présence, et sont incessibles ensuite pendant un an. Au 30 juin 2021, la charge comptabilisée est de 52 K€ sur un total de 119 K€.

Note 13 : Emprunts et dettes financières (y compris dettes liées aux obligations locatives)

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Dettes liées aux obligations locatives	380 011	470 388
Dettes auprès des établissements de crédit	8 667 970	7 758 679
Dettes financières non courantes	9 047 981	8 229 067
Avances remboursables	29 776	58 870
Dettes liées aux obligations locatives	232 612	225 813
Dettes auprès des établissements de crédit	228 000	88 835
Dettes sur emprunts obligataires (OCAPI)	2 061 856	-
Autres dettes financières	1 499	12 158
Dettes financières courantes	2 553 743	385 676
Total dettes financières	11 601 724	8 614 743

Ventilation des dettes financières par flux de trésorerie

Evolution de l'endettement financier (montant en euros)		Emprunts auprès des établissements de crédits	Dettes locatives (IFRS 16)	Avance remboursable	Autres dettes financières	Emprunts obligataire	Endettement financier
Au 31 décembre 2020		7 847 514	696 202	58 870	12 158	-	8 614 744
Variation cash	Encaissement	-	-	-	-	4 377 600	4 377 600
	Décaissement	(44 835)	(112 194)	(30 000)	(10 658)	-	(197 687)
	Flux de trésorerie	(44 835)	(112 194)	(30 000)	(10 658)	4 377 600	4 179 913
Variation non cash	Effets de change	-	116	-	-	-	116
	Intérêts courus capitalisés	961 227	-	-	-	-	961 227
	Conversion	-	-	-	-	(2 457 600)	(2 457 600)
	Impact IFRS 16	-	28 499	-	-	-	28 499
	Coût amorti	132 064	-	907	-	141 856	274 827
Total non cash		1 093 291	28 615	907	-	(2 315 744)	(1 192 931)
Au 30 juin 2021		8 895 970	612 623	29 777	1 499	2 061 856	11 601 724

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTE FINANCIERE COURANTES ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	30/06/2021			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes liées aux obligations locatives	612 623	232 612	380 011	-
Avances remboursables	29 776	29 776	-	-
Autres dettes financières	1 499	1 499	-	-
Emprunts obligataires	2 061 856	2 061 856	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 895 970	228 000	8 667 970	-
Total dettes financières	11 601 724	2 553 743	9 047 981	-

DETTE FINANCIERE COURANTES ET NON COURANTES en normes IFRS (montant en euros)	31/12/2020			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes liées aux obligations locatives	696 202	225 814	470 388	-
Avances remboursables	58 870	58 870	-	-
Autres dettes financières	12 158	12 158	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 847 514	88 835	7 758 679	-
Total dettes financières	8 614 744	385 677	8 229 067	-

Réconciliation entre la valeur au bilan et la valeur de remboursement

RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en euros)	Valeur de remboursement 30/06/2021	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 30/06/2021
Dettes financières - liées aux obligations locatives	612 623	-	-	612 623
Avances remboursables	30 000	(224)	-	29 776
Autres dettes financières	1 499	-	-	1 499
Emprunts obligataires	1 920 000	-	141 856	2 061 856
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 283 786	387 816	-	8 895 970
Total dettes financières	11 847 908	387 592	141 856	11 601 724
RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en euros)	Valeur de remboursement 31/12/2020	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 31/12/2020
Dettes financières - liées aux obligations locatives	696 202	-	-	696 202
Avances remboursables	60 000	(1 130)	-	58 870
Autres dettes financières	12 158	-	-	12 158
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 847 514	108 378	-	7 955 892
Total dettes financières	8 615 874	107 248	-	8 723 122

13.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

EVOLUTION DES EMPRUNTS (Montant en euros)	Etablissements de crédit
Au 31 décembre 2020	7 847 514
(-) Remboursement	(44 835)
(+) Coût amorti	132 064
(+/-) Intérêts capitalisés	961 227
Au 30 juin 2021	8 855 970

Un contrat de financement a été signé avec la Banque Européenne d'investissement (BEI) pour un total de 20 millions d'euros, le 6 octobre 2017. Ce financement européen va permettre à la société Amoéba d'accélérer sa capacité de production tout en soutenant le développement de son marché à l'international et ses investissements en matière de Recherche, Développement et Innovation (RDI).

Ce financement est encaissable en 3 tranches selon les conditions suivantes :

- Première tranche : 5 millions d'euros. Cette tranche génère un taux d'intérêt de 20% dont 3% sont payés annuellement et 17% capitalisés et réglés à l'échéance de la tranche (60 mois à la date d'encaissement de la tranche)
- Deuxième tranche : 5 millions d'euros. Cette tranche génère un taux d'intérêt de 10% dont 3% sont payés annuellement et 7% capitalisés et réglés à l'échéance de la tranche (60 mois à la date d'encaissement de la tranche)
- Troisième tranche : 10 millions d'euros. Cette tranche génère un taux d'intérêt de 6% dont 3% sont payés annuellement et 3% capitalisés et réglés à l'échéance de la tranche (60 mois à la date d'encaissement de la tranche) Cette tranche génère une capitalisation d'intérêts sur la base de 3%.

A la date d'arrêté des comptes, seule la première tranche a été encaissée pour un montant total de 5 millions d'euros, la tranche 2 et 3 étant caduques. Les intérêts capitalisés sont calculés au coût amorti sur la durée de la première tranche.

En cas de paiement anticipé, une pénalité comprise entre 0,5% et 5% devra être réglée à la banque

Aux termes de l'Avenant signé entre Amoéba et la BEI en mars 2020, cette dernière a accepté de supprimer l'engagement à la charge de la Société de maintenir le ratio entre le montant de ses capitaux propres et celui de ses actifs au-delà d'un certain niveau. Cette acceptation de la BEI, et par conséquent, l'entrée en vigueur de l'Avenant, étaient conditionnées à l'émission, en contrepartie, par la Société au profit de la BEI, de bons de souscription d'actions (BSA) ouvrant droit, en cas d'exercice, à la souscription de 200.000 actions de la Société (soit 1,47 % du capital social de la Société calculé sur une base non diluée).

L'émission de ces BSA, a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 juin 2020.

La BEI a souscrit les BSA le 29 juillet 2020 et ont été acquis immédiatement. Ils présentent une durée de 20 ans. Le ratio d'exercice s'établit à 1 BSA = 1 action à la date d'émission. A cet effet, à compter de cette date, le ratio financier lié à l'exigibilité de la dette envers la BEI n'est plus applicable.

La valeur du dérivé passif comptabilisé en lien avec les BSA BEI évolue comme suit sur la période :

	Dérivé passif BEI
Au 31 décembre 2020	681 248
(-/+ Variation de JV à la clôture	(297 694)
Au 30 juin 2021	383 554

L'avenant signé entre la BEI et Amoéba en 2020 ne modifie pas l'exigibilité contractuelle de la dette prévue en 2022.

La Société a démarré la restructuration de son endettement en effectuant au cours du mois de juillet 2021 un paiement anticipé du prêt BEI de 3 192 K€ (composé d'un remboursement du capital pour 1 750 K€ et d'intérêts pour 1 442 K€). Une pénalité de 140K€ a été versée conformément au contrat. Ce paiement ne remet pas en cause l'échéance initiale des sommes restantes en novembre 2022, et l'intégralité de la dette envers la BEI est classée en tant que non courante au 30 juin 2021 compte tenu de l'absence d'exigibilité à court terme.

13.2 Avances remboursables et subventions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables et subventions :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET DES SUBVENTIONS (Montant en euros)	BpiFrance prêt à taux zéro
Au 31 décembre 2020	58 870
(-) Remboursement	(30 000)
Charges financières	906
Au 30 juin 2021	29 776

La société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1er semestre 2021 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

13.3 Autres dettes financières

EVOLUTION DES EMPRUNTS (Montant en euros)	Autres dettes financières
Au 31 décembre 2020	12 158
(-) Remboursement	(10 658)
Au 30 juin 2021	1 499

13.4 Emprunts obligataires

EVOLUTION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (Montant en euros)	OCAPI 2019 et 2020
Au 31 décembre 2020	-
(+) Encaissement	4 377 600
(-) Conversion en capitaux propres	(2 782 535)
(+) Coût amorti	323 431
(-) Constatation du dérivé actif attaché	143 360
Au 30 juin 2021	2 061 856

Contrat d’OCAPI signé en décembre 2019

Le 17 décembre 2019 la Société a signé un contrat d’OCAPI (Obligations Convertibles en Actions assorties d’un Plan d’Intéressement) avec NICE & GREEN SA permettant une levée de fonds de 6,24 M€ sur une période de 12 mois à compter de la date d’émission de la première tranche pour l’émission de 312 OCA.

Les OCA ont les caractéristiques suivantes :

- 312 OCA de valeur nominale de 20 000 € chacune
- Maturité : 12 mois à compter de la première tranche d’OCA au prix de 19 200 euros, soit 96% de la valeur nominale.
- Absence d’intérêts
- Option de suspension des souscriptions pour une période de 2 mois
- Prix de conversion : 96% de la valeur nominale,

Les Emissions seront mensuelles par tranche de 26 OCA soit 12 tranches d’OCA à compter du 6 avril 2020 et sont totalement converties au 30 juin 2021.

L’analyse du traitement des OCAPI selon IFRS 9 a conduit à conclure que les OCAPI comportaient :

- d’une part une composante dettes. En conséquence, l’enregistrement les OCAPI sont enregistrées en dettes financières au moment de leur émission et en capital lors de leur conversion. L’ensemble des flux de la période sont présentés en note 13.4 de la présente annexe.
- D’autre part une composante dérivé. Un dérivé actif a ainsi été constaté pour refléter le contrat d’intéressement attaché aux OCA pour un montant de 235 K€, non encaissé à la date d’arrêté des comptes.

Contrat d’OCAPI signé en décembre 2020

Le 16 décembre 2020 la Société a signé un contrat d’OCAPI (Obligations Convertibles en Actions assorties d’un Plan d’Intéressement) avec NICE & GREEN SA permettant une levée de fonds de 23 M€ sur une période de 24 mois à compter de la date d’émission de la première tranche pour l’émission de 400 OCA, ainsi qu’une tranche optionnelle de 80 OCA, débutant en avril 2021.

Les OCA ont les caractéristiques suivantes :

- 480 OCA de valeur nominale de 50 000 € chacune
- Maturité : 12 mois à compter de la première tranche d’OCA au prix de 48 000 euros, soit 96% de la valeur nominale.
- Absence d’intérêts

- Option de suspension des souscriptions pour une période de 2 mois
- Prix de conversion : 96% de la valeur nominale,

Les Emissions seront trimestriellement émises :

- 6 premières tranches composées de 60 OCA
- 1 tranche composée de 40 OCA
- 1 tranche optionnelle complémentaire de 80 OCA

13.5 Dettes sur obligations locatives

EVOLUTION DES OBLIGATIONS LOCATIVES (Montants en €)		Total
Au 31 décembre 2020		696 202
(+) Augmentation		28 499
(-) Remboursement (impact cash)		(112 194)
(+/-) Var. de change		116
Au 30 juin 2021		612 623

Le montant des intérêts payés sur la période s'établit à 14 K€.

Les engagements liés aux loyers futurs à payer (principal + intérêts) sont les suivants :

Nature de l'engagement	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Baux commerciaux	193 381	360 591	-
Contrat de crédit-bail	17 630	-	-
Autres locations retraitées sous IFRS 16	21 601	20 022	-
Total	232 612	380 614	-

Note 14 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective nationale des industries chimiques. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2021	31/12/2020
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Industrie chimique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	0,86%	0,34%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	2,0%	2,0%
Taux de turn-over	Moyen	Moyen
Taux de charges sociales	Non cadres : 39% Cadres : 47%	Non cadres : 39% Cadres : 47%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2020	58 303
Coûts des services rendus	6 962
Coûts financiers	59
Ecart actuariels	(19 496)
Au 30 juin 2021	45 828

Le Groupe n'externalise pas ses engagements et aucun changement de régime n'est intervenu sur la période.

Note 15 : Provisions

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

La Société n'a pas identifié de passifs éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Note 16 : Fournisseurs et autres passifs courants

16.1. Fournisseurs et comptes rattachés

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	261 387	390 993
Factures non parvenues	481 771	733 375
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 158	1 124 368

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2021 sans retard constaté au regard du contexte économique.

16.2 Dettes fiscales et sociales et autres passifs courants

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Personnel et comptes rattachés	138 590	139 583
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 442	416 062
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 635	22 950
Total dettes fiscales et sociales	344 667	578 595

L'ensemble des échéances ont été réglées conformément aux échéanciers initiaux.

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)	30/06/2021	31/12/2020
Autres passifs divers	46 338	6 059
Concours bancaires courants	656	503
Total autres passifs courants	46 994	6 562

Note 17 : Analyse de la variation du BFR

Détail de la variation du BFR	30/06/2021	31/12/2020	Variation	Ecart de conversion	Variation BFR
Stocks (net des dépréciations de stocks)	142 231	101 792	(40 439)	-	(40 439)
Créances clients nets et autres actifs liés aux contrats clients	9 532	6 016	(3 516)	-	(3 516)
Autres créances	775 409	901 490	126 082	259	125 823
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 158	1 124 368	(381 210)	1 017	(382 226)
Dettes fiscales et sociales	287 407	578 595	(291 188)	-	(233 928)
Autres créditeurs et dettes diverses C/CN	46 994	6 562	40 432	-	40 432
Total	(150 388)	(700 227)	(549 839)	1 276	(493 854)

Note 18 : Chiffre d'affaires

18.1 Chiffre d'affaires et marge brute

Chiffre d'affaires (Montant en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Ventes de produits	-	-
Ventes de prestations de services	-	-
Total Chiffre d'affaires	-	-

Aucun chiffre d'affaires n'a été reconnu au cours des premiers semestres 2021 et 2020.

Note 19 : Détails des charges et produits par fonction

19.1 Frais de déploiement industriel

FRAIS DE DEPLOIEMENT INDUSTRIEL (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel	40 661	46 270
Achats stockés	285	-
Autres charges	38 501	19 882
Dotations aux amortissements et aux provisions	306 494	343 217
Frais de déploiement industriel	385 941	409 369

19.2 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel	301 511	237 093
Achats stockés	216 879	172 793
Amortissement des immobilisations et des provisions	82 231	75 275
Sous-traitance, études et recherches	457 104	665 017
Autres charges	83 686	83 559
Capitalisation des frais de R&D	-	-
Frais de Recherche et Développement	1 141 411	1 233 737
Crédit d'impôt recherche	(322 607)	(283 221)
Subventions	-	-
Subventions	(322 607)	(283 221)
Frais de Recherche et Développement nets	818 804	950 516

Les dépenses de recherche et développement sont relatives principalement aux travaux sur le développement de la solution biologique de la Société.

Amoeba SA fait réaliser ses études au travers de son réseau de sous-traitants. La rémunération de ces contrats constitue l'essentiel de ses charges d'exploitation en matière de recherche. L'essentiel des dépenses est éligible au Crédit d'Impôt Recherche.

19.3 Marketing et ventes

MARKETING ET VENTES (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel	87 618	69 900
Déplacements, Missions et Réceptions	4 060	12 758
Autres charges	20 577	9 031
Marketing et ventes	112 255	91 689

19.4 Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Charges de personnel	336 780	449 449
Amortissement des immobilisations et des provisions	128 047	97 405
Honoraires	297 141	459 511
Locations	11 671	28 857
Paiements fondés sur les actions	387 350	85 009
Autres charges	378 683	418 262
Frais Généraux et Administratifs	1 586 240	1 538 494
Subvention d'exploitation	(19 733)	-
Frais Généraux et Administratifs nets	1 566 507	1 538 494

Note 20 : Autres Produits et charges

Néant

Note 21 : Masse salariale

MASSE SALARIALE	30/06/2021	30/06/2020
Salaires bruts	583 916	506 945
Charges sociales	286 654	295 764
Charges liées aux plans en actions (IFRS 2)	387 350	85 009
TOTAL	1 257 920	887 721

Note 22 : Produits et charges financières, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Charges d'intérêts (1)	(1 434 407)	(805 719)
Variation de la juste valeur du dérivé passif BEI	297 694	(87 360)
Variation de la juste valeur du dérivé actif OCAPI	(143 360)	-
Désactualisation des avances remboursables	(907)	(2 227)
(Pertes) et gains de change	(4 426)	(17 730)
Autres produits financiers	7	-
Total produits et charges financières	(1 285 400)	(913 037)

(1) Principalement liée à la dette financière auprès de la BEI pour 1 094 K€ au 30 juin 2021 contre 681 k€ au 30 juin 2020.

Note 23 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2020, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes de la Société au-delà des impôts différés passifs.

Note 24 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE et obligations convertibles) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action étant donné que le résultat est déficitaire.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 978 010	13 984 686
Nombre moyen pondéré d'actions pour résultat dilué	17 438 010	14 247 019
Résultat net de l'exercice	(4 168 905)	(3 903 105)
Résultat de base par action (€/action)	(0,25)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,25)	(0,28)

Note 25 : Parties liées

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2020 sans évolution significative (cf. note 25 des états financiers clos au 31 décembre 2020).

Note 26 : Information sectorielle

Le Groupe opère comme producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes.

Sur les exercices présentés, les actifs et la perte opérationnelle sont localisés principalement en France, les filiales américaine et canadienne ne disposant pas de site de production opérationnel.

Note 27 : Engagements hors bilan

Aucun élément n'est intervenu sur le premier semestre 2021, susceptible de modifier de manière significative cette analyse. Le détail des engagements hors-bilan était donné dans la note 26 de l'annexe aux comptes 2020.

Note 28 : Informations sur les risques

L'analyse des risques a été détaillée dans la note 27 de l'annexe sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Aucun élément n'est intervenu sur le 1er semestre 2021, susceptible de modifier de manière significative cette analyse.

4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONDENSES

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Amoéba et en réponse à votre demande dans le cadre de votre communication financière, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Lyon, le 30 septembre 2021

Le Commissaire aux comptes,

Mazars

Emmanuel Charnavel

